

à l'adoption d'un cadre qui permettra d'accentuer le rapport entre les agendas sociaux et économiques de tous les pays. Bien qu'on ne puisse s'attendre qu'il règle tous les problèmes que suscitent la pauvreté, le chômage et l'intégration sociale, ce cadre constitue une première étape d'importance. Le Canada continuera à travailler avec la communauté internationale à la concrétisation des engagements pris dans la Déclaration et le Programme d'action.

Deuxièmement, l'Agenda devrait définir le rôle des Nations Unies dans le domaine du développement et les méthodes pour établir une collaboration efficace avec les autres organisations, comme les institutions financières internationales.

L'examen des institutions financières internationales revêt un intérêt particulier pour le Premier ministre et, à ce titre, il constituera l'un des principaux sujets de discussion au Sommet du G-7, à Halifax.

Troisièmement, l'Agenda pour le développement devrait accélérer la réforme visant à améliorer l'efficacité et la rentabilité des institutions onusiennes opérant dans le domaine économique et social ainsi qu'à accroître la coopération entre celles-ci. Le Canada et les autres pays devraient être prêts, aux tribunes appropriées, à examiner les mandats lorsque cela est nécessaire afin d'en assurer la pertinence et de supprimer les doubles emplois et les chevauchements. La cohérence et la coordination des politiques au sein du système onusien devraient être améliorées grâce à un ECOSOC [Conseil économique et social] plus efficace, qui assumerait, pour la première fois, les responsabilités dans ces domaines, énoncées dans sa charte. L'autonomie des organismes spécialisés ne devrait pas empêcher de prendre des mesures à l'échelle de tout le système afin de réaliser les objectifs communs.

La première réunion du groupe de travail établi par l'Assemblée générale pour donner suite aux rapports du secrétaire général a eu lieu en février. Le démarrage a malheureusement été lent. Cependant, les enjeux pour l'ONU sont élevés et je garde bon espoir qu'on saisira cette possibilité de renouvellement.

#### **RENFORCER LA CAPACITÉ DE RÉACTION RAPIDE DE L'ONU**

À la 49<sup>e</sup> Assemblée générale, j'ai annoncé l'étude du Canada sur la capacité de réaction rapide de l'ONU. Cette étude était motivée par le fait que le Canada craignait que cette organisation non seulement manque parfois de volonté politique, mais aussi de la capacité réelle de réagir rapidement à une gamme étendue de crises humanitaires et de situations de conflit. Le cas du Rwanda en a été un exemple, mais dans un monde où abondent les conflits il n'a été que symptomatique d'un problème plus général.